



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires

Service environnement/Unité eau et milieux
aquatiques
Tél : 03 85 21 86 95
ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon, le 10 octobre 2022

MOTIFS DE LA DÉCISION

suite à la consultation organisée au titre de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement sur le projet d'arrêté préfectoral portant établissement du deuxième programme d'actions à mettre en œuvre sur l'aire d'alimentation des captages d'eau potable situés sur la commune de Saunières

Le projet d'arrêté préfectoral portant établissement du deuxième programme d'actions à mettre en œuvre sur l'aire d'alimentation des captages d'eau potable situés sur la commune de Saunières a été soumis, par voie électronique, à la consultation du public du 14 septembre au 4 octobre 2022 inclus, à l'appui d'une note de présentation.

Une contribution a été recueillie. Les observations ont porté sur le contenu de la note de présentation, aucune n'a relevé du contenu du projet d'arrêté préfectoral. Celui-ci n'a donc pas été modifié la suite à la consultation du public.

La cheffe du service environnement

Clémence MEYRUEY